

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 07.06.2022

. d'affichage : 16.06.2022

N° de la délibération : 2022-121

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 48

. votants : 57

L'an deux mille vingt deux, le treize juin, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, FRIZON Hervé, Mme VASSEUR Julie, MM. HAY Francis, GRAVET Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, POTIER Bruno, DEMULE Frédéric, MEREL Michel, Mme RAGUENEAU Françoise, MM. MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Jean-Luc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme CHAPUIS-ROUX Elodie.
M. HAY Francis avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. POTIER Bruno avait donné pouvoir à M. SLOSARCZYK Florian.
M. DEMULE Frédéric avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
M. SCHIETTECATTE Benoît était représenté par M. HAUDIQUEZ Florent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia.

OBJET :

BUDGET ANNEXE « BATIMENTS INDUSTRIELS »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M4,

Vu la présentation du projet de budget supplémentaire au cours de la Plénière Finances en date du 23 mai 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Bâtiments industriels », selon la décomposition en chapitres présentée comme suit :

BS Bâtiments industriels 2022	RAR 2022	BP 2022	BS 2022	RAR + BP + BS
Fonctionnement				
Recettes	- € 104 040,00 €	56 618,48 €	160 658,48 €	
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	- €	56 618,48 €	56 618,48 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	- € 28 700,00 €	- €	- €	28 700,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	- €	- €	- €	- €
75 - Autres produits de gestion courante	- € 75 340,00 €	- €	- €	75 340,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €
Dépenses	- € 104 040,00 €	56 618,48 €	160 658,48 €	
011 - Charges à caractère général	- € 33 158,87 €	2 000,00 €	35 158,87 €	
012 - Charges de personnel	- € 5 076,00 €	- €	5 076,00 €	
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	- €	55 646,83 €	55 646,83 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	- € 62 000,00 €	- 1 028,35 €	60 971,65 €	
65 - Autres charges de gestion courante	- € 2 000,00 €	- €	2 000,00 €	
66 - Charges financières	- € 1 805,13 €	- €	1 805,13 €	
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €
Investissement				
Recettes	- € 151 527,90 €	38 849,77 €	190 377,67 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €
021 - Virement de la section d'exploitation	- €	- €	55 646,83 €	55 646,83 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	- € 62 000,00 €	- 1 028,35 €	60 971,65 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	63 699,96 €	63 699,96 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- € 89 527,90 €	- 79 468,67 €	10 059,23 €	
Dépenses	31 850,19 €	119 677,71 €	38 849,77 €	190 377,67 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	31 849,77 €	31 849,77 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	- € 28 700,00 €	- €	28 700,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- € 51 977,71 €	3 000,00 €	54 977,71 €	
21 - Immobilisations corporelles	31 850,19 €	39 000,00 €	4 000,00 €	74 850,19 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

